PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 01 octobre 2025

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Un arrêté interministériel du 15 septembre 2025, publié au Journal Officiel le 26 septembre 2025, reconnaît l'état de catastrophe naturelle pour 15 communes du Bas-Rhin.

L'arrêté du 15 septembre 2025 reconnaît ***l'état de catastrophe naturelle*** pour les dommages matériels directs assurables provoqués par :

- ***les inondations par remontée de nappe phréatique du 1er mai 2024 au 31 juillet 2024*** pour les communes de ***Biblisheim, Dettwiller, Drusenheim, Eschau, Gambsheim, Hinsingen, Hoerdt, Kauffenheim, Leutenheim, Reichshoffen, Rohrwiller, Routzenheim-Auhenheim, Soufflenheim, Stattmatten.***
- ***les inondations et coulées de boues du 31 mai 2025*** pour la commune de ***Valff.***

L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés :

- contre les effets de la catastrophe naturelle sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance
- lorsque les dommages matériels directs ont eu pour cause déterminante les effets de la catastrophe naturelle
- lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

Les sinistrés concernés ont un ***délai de 30 jours à compter du 26 septembre pour déposer, si ce n'est pas déjà fait, une déclaration de sinistre et un état estimatif de leurs pertes auprès de leur assureur.***

Des informations sur la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont disponibles sur le site internet des services de l'État dans le Bas-Rhin au lien suivant : https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/Dispositifs-d-indemnisation/Dispositif-de-reconnaissance-de-l-etat-de-catastrophe-naturelle

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052289682

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

@Prefet67

@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin